

COMPTE RENDU DE REUNION

Groupe de travail sur la prévention du Risque Routier (GT RR)
(Sous-groupe du GTN SSP)
16/06/2016

I. ARBITRAGES SOLLICITES :

⇒ Obtenir des éléments de réponse plus précis et concrets quant à la réponse apportée par la directrice de la FNSPF suite au CE FNSPF du 12/05/2016 : « accord de principe pour les 3 points, dans des modalités **pratiques et financières** à définir entre l'animateur du GTN et les directrices générales de la FNSPF et de la MNSPF, notamment que le message à passer auprès des Sdis fasse l'objet d'un bref plan de communication intégrant efficacement la vidéo aux autres canaux de la FNSPF et de la MNSPF, et non pas d'une action isolée. ». En d'autre terme, le groupe a besoin de savoir si :

- le livret d'une 30aine de pages sera maqueté ou si le groupe doit utiliser le gabarit word, (élément de réponse apporté directement par Céline NOGUES, suite à la réunion => maqueté par Emmanuel Greget)
- le document juridique correspond bien à une volonté politique de la FNSPF et si oui, quelle est la procédure de mise en forme à suivre, (échange direct avec Céline NOGUES mais en attente de réponse - CE fédéral à consulter)
- la vidéo sera réalisée par un prestataire interne ou externe (élément de réponse apporté directement par Céline NOGUES, suite à la réunion => Bertrand ZIMMER)

II. MEMBRES PRESENTS

Jean-Jacques BODELLE, Emilie COURZADET, Audrey GENRE, Matthieu CONSTANT, Nathalie PERRAULT, Christine POPLIMONT, Marianne VASSEUR, Christophe ANDRAULT, Yves PAGE

III. MEMBRES ABSENTS OU EXCUSES

Sébastien WILLEM, Serge DUPUY, Jean-François BOILOT, Pascal THOMAS

IV. ORDRE DU JOUR COMPLET

1. LES LIVRABLES
2. LE CONGRES NATIONAL

- 3. **PROCHAINS ECHANGES**
- 4. **DIVERS**

V. SUJET 1 – LES LIVRABLES

⇒ **Le Livret :**

En début de réunion, les membres présents reprennent le livret, le déroule et effectue directement des modifications sur ce dernier.

Voici ci-dessous les éléments qui n'ont pour l'instant pas été modifiés dans le livret mais qui ont fait l'objet de discussions en séance. Pour ces points, il faudra donc définir ultérieurement les actions à entreprendre (supprimer les éléments, les rajouter...). Les références de pages du document sont basées sur la version du 27/06/2016, transmis avec ce compte-rendu.

- P6 : Commentaire d'Emilie => Ne sachant plus exactement à quoi correspond cette remarque, le groupe décide de maintenir le commentaire et de voir plus tard ce que le groupe décide.
- P6 à 8 – II. Obligations règlementaires => Pour cette partie, il est convenu que **Christine POPLIMONT** sollicite Audrey SENATORE de l'ENSOSP pour une vérification et une reformulation éventuelle de toutes ces informations. Il ne faut pas hésiter à rajouter des données si nécessaires (notamment sur la responsabilité administrative et des exemples concrets.
- P20 – Au niveau du focus formation : Les habilitations des conducteurs ont été supprimés de ce paragraphe. A voir où on en parle, peut être au niveau des règles.
- Revoir la pyramide de bird. En proposer une plus sympa. Voir proposition de Nathalie.

D'une manière plus générale, au cours de cette réunion, le groupe a également échangé sur les points suivants :

- Pour le lien avec la BD Risque Routier, le groupe propose de mettre les références de la BD dans des bulles de BD et faire des liens directs sur les pages concernés (lien hypertexte).
- Dans l'introduction, il faudra préciser notamment les points suivants :
 - En amont de ces livrables, une BD sur le risque routier avait été réalisée par le GTN SSP et préciser où elle est disponible,
 - Ce document n'a pas pour prétention d'être innovant et novateur dans le domaine du risque routier. Il s'agit d'un état des lieux (photographie), à un instant précis. Ce type de document pourra donc être une base objective intéressante pour un nouveau responsable HSE dans un SDIS et/ou inciter et aider les départements « les plus en retard » par rapport à la prévention du risque routier.

Quelques actions ont été confiées plus particulièrement à certains membres du groupe :

- **Yves PAGE** : doit reprendre tout le paragraphe 5 sur la technique : en y rajoutant notamment le fait que le groupe a interrogé les pays du CTIF.

- *Emilie COURZADET* : doit reprendre la partie 4 sur la communication.
- *Audrey GENRE* : doit reprendre la partie 3 sur la formation en y intégrant les éléments transmis par Christine POPLIMONT
- *Matthieu CONSTANT* : va faire des propositions de contenus de fiches outils afin que chacun puisse ensuite les compléter ou proposer des modifications.

Concernant les fiches outils :

- Il est convenu de conserver toutes celles proposées avec une proposition supplémentaire sur la matrice GDE et une sur une trame, un programme type « formation sécurité ».
- Pour la fiche outil 1 sur les politiques de prévention. *Emilie* doit vérifier dans les PPRR remis, s'il y a un exemple de politique de prévention risque routier.
- L'objectif de la fiche outil 3 « connaissez-vous votre organisation » est de recenser toutes les informations déjà prévues dans le SDIS. Cet état des lieux permettra au SDIS d'identifier les actions supplémentaires qui pourraient être rajoutées.
- La fiche outil 4 « l'accident et après » liste toutes les étapes à entreprendre à la suite d'un accident.
- Une fiche outil supplémentaire doit être rajoutée (ou inclure une partie dans la 4 – à voir) pour mettre un formulaire d'évaluation accident (analyse accident)
- Pour la fiche outil 5 « êtes-vous prêt à décaler » => Le SDIS63 dispose d'éléments sur ce sujet. Donc *Emilie* va commencer et le groupe complètera ensuite.
- Pour la fiche outil 6 « Réalisez votre flash sécurité routière => *Emilie* envoie à *Matthieu* sa newsletter.

⇒ *La vidéo*

Le groupe n'a pour l'instant pas obtenu de réponse concrète de la part de la FNSPF concernant la réalisation de cette vidéo. La seule précision apportée est le fait que le groupe de travail doit réaliser un plan de communication et diffusion général incluant notamment la vidéo. Cette proposition devra être ensuite adressée aux directions FNSPF et MNSPF pour validation.

⇒ *Le document juridique*

- A ce jour, le groupe n'a pas obtenu de réponse plus précise par la FNSPF sur ce point. Donc pour l'instant, le groupe attend les directives de la FNSPF.
- Pas de réponse également suite à la seconde sollicitation de la FNSPF auprès de la DSCR.

V. SUJET 2 – LE CONGRES NATIONAL

Le carrefour santé sécurité prévention est toujours prévu le vendredi 23 septembre de 11H à 12H30. *Audrey GENRE* renverra prochainement le timing exact et la trame power point à suivre pour que chacun puisse commencer à préparer sa présentation.

V. SUJET 3 – PROCHAINS ECHANGES

Les prochaines conférences téléphoniques sont prévues :

- Le 26 Juillet de 14H à 16H,
- Le 9 septembre de 14H à 16H.

Afin d'être productif lors de la prochaine conférence téléphonique, il est demandé à *chaque membre du groupe* d'envoyer les éléments à Audrey GENRE avant le 20/07/2016 pour intégration dans le livret et envoi de la dernière version actualisée le jeudi ou vendredi.

Les membres présents au congrès se donnent également RDV sur le stand du réseau Grand Centre, le vendredi 23 septembre à 10H, en amont du carrefour.

